



Commission permanente du jeudi 30 janvier 2014

Amendement déposé par le Groupe Mouvement populaire

Rapport n° CP 14-096: Attributions de subventions dans le cadre de la politique des contrats régionaux territoriaux : 1^{ère} affectation 2014

Ajoute un article additionnel ainsi rédigé :

Décide la conclusion des contrats régionaux territoriaux répertoriés dans le tableau suivant :

Département	Commune	Dossier réputé complet depuis :
77	Ozoir-la-Ferrière	
77	Saint-Mard	
91	Soisy-sur-Seine	Juillet 2011
91	Morsang-sur-Seine	Engagement de l'exécutif pour l'examiner début 2014
95	Herblay	
95	Osny	Décembre 2011

Exposé des motifs :

Les contrats régionaux territoriaux représentent une réelle opportunité pour les communes franciliennes de réaliser des équipements publics dont elles ne pourraient assurer seules le financement. Il est donc demandé à la région d'examiner ces dossiers, dont certains sont réputés complets depuis 2011.

Valérie